



## Baisse de l'intéressement La Direction n'entend pas les salariés !

Les « négociations » sur le futur contrat d'intéressement ont démarré le 22 mai.

Il nous semblait que la Direction, de notre entreprise à mission, avait pris en considération la forte déception des salariés concernant l'enveloppe d'I/P versée en 2025 sur les résultats 2024, pour ses réflexions sur l'accord à venir.

Leur réponse : il faut réduire la volatilité de l'accord, mais en plafonnant le montant maximum pour les années de bons résultats. Et pour cela les représentants de la Direction proposent une formule à variables multiples dont ils refusent de communiquer des informations déterminantes pour comprendre leurs simulations et dont les résultats communiqués ne sont pas favorables aux salariés.

Nous voulons un accord basé sur les résultats Groupe, ce qui semblait partagé par la Direction il y a encore quelques semaines.

Leur réponse : on reste sur un accord centré sur les résultats UES avec quelques critères de bonification Groupe à la marge.

Nous voulons une répartition la plus égalitaire possible, sans forcément réclamer du 100% égalitaire mais par exemple un 70% égalitaire.

Leur réponse : 50% égalitaire / 50% proportionnel au salaire.

Nous voulons discuter des montants d'enveloppe acceptables dans différentes situations : cas d'une année à résultat moyen (comme 2024) et cas d'une année à bon résultat (comme attendu à partir de 2027).

Leur réponse : on ne négocie pas de montant avant la commission de négociation du 20 juin soit 10 jours avant la date limite pour avoir un accord d'intéressement !!

Nos dirigeants touchent 100% de leur variable chaque année, mais les salariés de l'UES Arkade devraient réduire leur intéressement ?!

**Il faut que la Direction arrête de prendre les salariés pour des imbéciles !**

**Si la seule volonté est de jouer la montre pour nous forcer à signer un accord médiocre, nous prendrons nos responsabilités et nous refuserons de signer un tel accord !**